



Première Compagnie d'ARC de PAU

Archers du Vert Galant

1^{ère} Compagnie d'Arc
MJC du Laù
81, avenue du Loup
64000 PAU
Téléphone : 06.07.04.22.23.

E-mail : archers.vertgalant.pau64@gmail.com

Site internet : <http://lesarchersduvertgalant.com>

Saisonn
2019 - 2020



Jean-Charles Valladont
Vice-champion olympique 2016





Archers du Vert Galant

MJC du LAÛ - 81, avenue du Loup - 64000 PAU

Tel : 06.07.04.22.23

E-Mail : archers.vertgalant.pau64@gmail.com

Site Internet : <http://lesarchersduvertgalant.com>

Activités 2019-2020

1^{ère}

COMPAGNIE
DE
PAU

Afin que vous puissiez juger de l'activité et des sollicitations que nous ne manquerons pas d'effectuer, voici les grandes lignes de la saison 2019-2020 :

Reprise officielle de la saison en salle, à partir du **12 septembre 2019**.

Initiation : Tout au long de l'année nous proposons des cours gratuits à nos licenciés. Ces cours sont validés toutes les 4 semaines par des passages de badges de progression (flèches et plumes). Un tee-shirt est offert lors de la 1^{ère} inscription Jeune. Les badges sont gratuits pour les jeunes (- de 18 ans) et coûtent 3€/U pour les adultes. Le prix de la licence reste identique à celui de l'année dernière.

Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires, en règle générale.

Nous organisons **un repas à Noël**, et **deux goûters**, les veilles des départs des vacances scolaires (Noël et Vacances d'été).

Notre Assemblée Générale Elective aura lieu en mars 2020, suivie par le Tir du Roy.

Compétition : Notre concours salle aura lieu les 25 & 26 Janvier 2020. Il permettra à nos débutants de découvrir la compétition, s'ils le désirent.

Nos 2 équipes Senior Hommes ont bien bataillé. Belle récompense pour tous les archers qui ont lutté à 70m. récompense à notre équipe féminine qui est qualifiée pour participer aux Championnats de France. Notre "couple de l'année" a terminé 11^{ème} sur 56 équipes aux France... que du bonheur.

La vie du club est régie tous les 1^{ers} lundis de chaque mois par une réunion ouverte à tous les membres. Un compte-rendu est publié sur le site du club « **La Lettre du Club** ». L'accès est réservé aux archers adhérents du club. C'est un excellent moyen de communication pour tous, gratuit, nous comptons sur vos idées pour grandir.

Nous pouvons y inclure des photos, et recherchons un éventuel « reporter ».... !

Domaine de Sers : Un terrain d'entraînement extérieur (et semi couvert) est en accès libre, et à la disposition des licenciés du club toute l'année, 24h/24. La pratique hors des cours est sous la responsabilité des utilisateurs ou de leur représentant légal.

A coté de ce terrain, un local équipé pour la cuisine et les réceptions. Sa réservation est gratuite cette année encore, mais reste à confirmer, réservation à réaliser auprès de Gilbert (par mail dans le site du club).

Animations : Nous en effectuons tout au long de l'année, elles sont actuellement notre promotion médiatique et constituent une rentrée financière. Nous comptons sur votre présence pour participer, et sur vos idées pour développer le sujet.

Le fonctionnement de notre association est basé sur le bénévolat, votre participation est un réconfort pour tous ceux (celles) qui défendent nos couleurs.

Merci de votre attention, et bonne saison,

Le bureau,

Où pratiquer le tir à l'arc à Pau ?

A la M.J.C. du Laù – Places limitées -

- 81, avenue du Loup

Ligne Bus T1 -

Coordonnées GPS : Latitude : 43,315443 – Longitude : 0,354706

☞ **Mercredi : Enfants** à partir de 9 ans :

Initiation : 13h55 - 15h,

Perfectionnement : 15h - 16h.

☞ **Jeudi : Adolescents et Adultes**

Initiation & Perfectionnement : 20h30 à 23h

Au Gymnase Jean MONNET/ Pierre EMMANUEL

Salle couverte - Entrée 32 rue Aristide Briand (derrière Clinique Marzet) -

- Ligne Bus T1 ou 212 -

☞ **Coordonnées GPS :** Latitude : 43,304539 – Longitude : 0,361890.

Mardi : Entraînement libre : 20h30 à 23h

Vendredi : Initiation & Entraînement libre : 20h30 à 23h

Samedi : Initiation débutants à partir de 9 ans: 14h30 à 16h

Samedi : Perfectionnement : 16h à 17h30

Au Domaine de Sers

Route de Bordeaux

Arrêt Ligne Bus P20 & P21 -

Coordonnées GPS : Latitude : 43,350379 – Longitude : 0,378044.

☞ Pour tous les Archers, ayant une licence F.F.T.A du club.

(Equipés de leur matériel et carte adhérent), et après accord du club,

Tir en extérieur (*cibles de 10m à 70m*) et semi couvert (25m)

Accès toute l'année 24h/24h et 7j/7 - Accès par portail codé -

Les salles seront fermées durant les vacances scolaires sauf contre-indication.

Renseignez-vous.....Un seul numéro : 06.07.04.22.23.

A bientôt,

Jean-Charles Valladont
Vice-champion olympique 2016





Archers du Vert Galant

MJC du LAÛ - 81, avenue du Loup - 64000 PAU

Tel : 06.07.04.22.23

E-Mail : archers.vertgalant.pau64@gmail.com

Site Internet : <http://lesarchersduvertgalant.com>

TARIF 2019 - 2020

1^{ère}

Prix unique* de la licence : 148€* (Remises non cumulables)

COMPAGNIE
DE
PAU

- * **Minoration de 30€** : pour les jeunes équipés de leur matériel archerie,
- * **Minoration de 50€ pour les Handi ou Sport Adapté** : (sur présentation de la licence 2019/2020 FSA ou FHH)
- * **Majoration de 20€** : pour la fourniture du kit "arc initiation", Adulte Loisir non équipé,
- * **Majoration de 30€** : pour la fourniture du kit "arc compétition".
- * **Remise Famille** : 15% sur la licence du 2^{ème} membre de la famille (et suivant)

Le montant du dépôt de garantie est fixé à :

- * **400€** pour un ensemble « Arc Initiation plastique »
- * **800€** pour un ensemble « Arc Compétition métallique »

Le prix de la licence comprend :

- * La licence Fédérale, et les accès au site de la Fédération Française de Tir à l'Arc,
- * L'Assurance Fédérale et du club,
- * Le "kit arc initiation" (pour les licences jeunes -18 ans),
- * La mise à disposition gratuite du cabanon de Sers,
- * L'utilisation gratuite des salles durant les heures d'ouverture et du domaine de Sers

Nous procéderons à des ventes de matériel neuf ou occasion, allez visiter notre site.

Pour les mineurs, veuillez nous faire parvenir le plus tôt possible une autorisation parentale dûment remplie et signée par le représentant légal. Une photo est demandée lors de l'inscription.

Les chèques de cotisation sont à envoyer ou à remettre à l'animateur responsable ou au trésorier, libellés à l'ordre des « **Archers du Vert Galant** »,

Seules les licences réglées et avec un certificat médical seront enregistrées auprès de la FFTA.

Nous pouvons établir une attestation de paiement pour ceux qui le désirent.

Vous avez la possibilité de régler la cotisation en plusieurs fois.

Bonne saison à tous,

Commission Trésorerie,

La licence est valable du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.



Fiche d'inscription Saison 2019 - 2020

ARCHERS DU VERT GALANT

MJC du LAÛ - 81, avenue du Loup - 64000 PAU

Tel : 06.07.04.22.23

E-Mail : archers.vertgalant.pau64@gmail.com

Site Internet : <http://lesarchersduvertgalant.com>

PHOTO

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Né(e) le : Profession : Nationalité : Sexe : M F

Tél :

Contact en cas d'accident

Nom :

Prénom :

Tél :

Lien avec le licencié :

Attention :

Adresse e-mail valide obligatoire pour la réception de la licence (dématérialisée et à imprimer).

E-mail de l'adhérent :

E-mail du responsable légal :

Je soussigné(e) **M., Mme** futur(e) licencié(e) nommé(e) ci-dessus ou responsable légal du mineur déclare :

- Avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur du club participer à la vie associative de manière bénévole, et respecter les horaires d'entraînements qui nous ont été communiqué,
- Avoir noté qu'en l'absence du certificat médical, le futur licencié se verra refuser l'accès au pas de tir,
 - Pour les renouvellements de licence, avoir répondu «non» à l'ensemble du questionnaire santé et avoir un certificat médical de moins de 3 ans.
 - Avoir connaissance de la fiche d'assurance de la FFTA fournie avec la licence (présente sur le site du club),
 - Décharger le club des Archers du Vert Galant et ses membres de toute responsabilité avant et après les heures d'entraînement.

- Pour être en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous informons que par la signature de cette fiche vous acceptez que seules les données y figurant puissent être utilisées par le club des Archers du Vert Galant de Pau et par la FFTA, et uniquement à des fins de suivi de formalisation de votre adhésion.

- Accepte recevoir des informations relatives à la vie du club et à la FFTA sur mon e-mail,
- Accepte la diffusion sur le site de mes photos, résultats et identité, dans le cadre d'activités du club
Le club s'engage à ne communiquer aucune information commerciale externe.

Fait à Pau le

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»

Veillez joindre à votre dossier d'inscription :

- Un Certificat Médical, de non contre-indication à la compétition,
- Une Photo récente (version informatique),
- Une Autorisation Parentale signée pour les mineurs (voir au verso de cette feuille).

Renseignements : Vous avez découvert notre activité, par :

Animation - Bouche à oreille - Internet - Journaux - Mairie - Autres

Agrément F.F.T.A. 1264004 Agrément J. Sport 11S250

SIRET n° 42369178100011 code APE/NAF : 0926C N° Préfecture W643005357



Autorisation parentale pour mineur

ARCHERS DU VERT GALANT

MJC du LAÛ - 81, avenue du Loup - 64000 PAU

Tel : 06.07.04.22.23

E-Mail : archers.vertgalant.pau64@gmail.com

Site Internet : <http://lesarchersduvertgalant.com>

Pour l'inscription d'un enfant MINEUR, le représentant doit remplir les cases suivantes :

Je soussigné, (Nom du Représentant légal) :

Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville : Nationalité :

N° de téléphone : N° de téléphone :

Adresse E-mail :

Autorise mon fils, ma fille Né(e) le

A pratiquer l'activité **Tir à l'Arc** au sein du club des **ARCHERS DU VERT GALANT** de PAU, club affilié à la **FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC** (F.F.T.A.).

Nous (du Représentant légal, tuteur,...) et enfant, reconnaissons accepter le Règlement Intérieur du club, (distribué à la demande ou consultable sur notre site), participer à la vie associative de manière bénévole, et respecter les horaires d'entraînements qui nous ont été communiqué.

J'autorise le Club ou son représentant à faire transporter mon fils, ma fille, en cas d'accident ou d'urgence dans un établissement hospitalier le plus proche, où dans l'établissement suivant :

Nom de l'établissement :

Nom du Praticien :

Adresse : N° de

tél. :

Mon fils, ma fille :

- Est autorisé(e) à quitter seul (e) le Club à la fin de son cours ;

- Doit attendre son accompagnateur avant de quitter le cours

- Souhaite suivre des cours de compétition « Jeunes moins de 18 ans ».

- Je note que mon accord sera sollicité pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon fils, ma fille, pour participer à des rencontres ou compétitions adaptées à son âge.

- Accepte les statuts en vigueur et se conformera aux règles de vie du club,

- Pour être en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous informons que par la signature de cette fiche vous acceptez que seules les données y figurant puissent être utilisées par le club des archers du Vert Galant de Pau et par la FFTA, et uniquement à des fins de suivi de formalisation de votre adhésion.

Cette autorisation sera valable par tacite reconduction, sauf avis contraire.

Dès réception du dossier complet, le club des Archers du Vert Galant de Pau s'engage à inscrire l'enfant à la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Il (elle) bénéficiera de la sorte, de l'assurance fédérale et des avantages du club et de la Fédération.

Fait le,

A

Mention : Lu et approuvé (à écrire)

Signature : (du Représentant légal)

